

JURY ARRETE VAE-BP

Rapport généré le 08/12/2023

Domaine : Arrêté Jury

Type édition : Arrêté de jury

Critères de sélection :

Session examen (mission) égal à A04,450,2023,6989

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22108VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Boulanger est constitué comme suit pour la session 2023-11 :

Présidente

Mme DARLIE MIRTAIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. ARNAUD FERNANDEZ

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
BOULANGERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. ENRIQUE RANZ

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
BOULANGERIE

Membre de l'enseignement

Mme CLAIRE GAUBERT-FLABEAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

SEP LPO HOTELIER TOURISME BIARRITZ
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQUÉS

Mme VERONIQUE LAHERRERE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

SEP LPO HOTELIER TOURISME BIARRITZ
BOULANGERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 13 novembre 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22110VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Boucher est constitué comme suit pour la session 2023-11 :

Présidente

Mme DARLIE MIRTAIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. ETIENNE FOURCADE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Thomas TURQUIN

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
BOUCHERIE

Membre de l'enseignement

Mme GISELE PERET-FERREIRA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP HOTELIER HAUTE VUE MORLAAS
LETTRES ANGLAIS

M. GAEL RAYNAUD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP HOTELIER HAUTE VUE MORLAAS
BOUCHERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 13 novembre 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 24214VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Vêtement sur mesure option C : Couture flou est constitué comme suit pour la session 2023-11 :

Président

M. JEROME PROUZAT
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Céline BARILLEAU

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Graziela TRAON

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Membre de l'enseignement

M. PASCAL PEYREBLANQUE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP RAMIRO ARRUE ST JEAN DE LUZ
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme CATHERINE URANGA HARISMENDY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP RAMIRO ARRUE ST JEAN DE LUZ
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 13 novembre 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31001VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Administration des fonctions publiques est constitué comme suit pour la session 2023-11 :

Président

M. VINCENT DUCROS
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Anaïs PAGES-LABAT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Magali MARTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Membre de l'enseignement

Mme CHRISTINE BODRERO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP GISELE HALIMI BAZAS
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

M. OLIVIER DUBERNET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP GISELE HALIMI BAZAS
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Mme CAROLE MINER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP GISELE HALIMI BAZAS
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 13 novembre 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31206VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Fleuriste est constitué comme suit pour la session 2023-11 :

Présidente

Mme VALERIE-CECILE BACHERE
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme ISABELLE MERIGUET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
FLEURISTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Sandra SPITTLER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
FLEURISTE

Membre de l'enseignement

Mme NATHALIE BARTHELEMY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT
M. LAURENT ROMERO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
FLEURISTE
LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 13 novembre 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33404VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Gouvernante est constitué comme suit pour la session 2023-11 :

Président

M. JEROME MUZARD
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Sabrina DARDENNE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Elodie DUCASSE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

Mme DULCINEA GERALDES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme MARIE MONDIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 13 novembre 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33608VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Coiffure est constitué comme suit pour la session 2023-11 :

Président

M. JEREMIE RANQUE
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Vanessa BOITEUX

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
COIFFURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Justine RIGAL

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
COIFFURE

Membre de l'enseignement

Mme EMMANUELLE FAUTHOUX

SITE OF-CFA MO DES METIERS DE L'ARTISANAT DES
MONT DE MARSAN CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. STEPHANE GONZALEZ

SITE OF-CFA MO DES METIERS DE L'ARTISANAT DES
MONT DE MARSAN CEDEX
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 13 novembre 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

